

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/03/2026 - 3454 - 2011 B 00872 - 534 266 721 - 3FR



BILAN - ACTIF

18 MARS 2026

21000 DIJON

002751 - EURL 3FR

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Dijon
le 23 MARS 2026 sous le n° B
226/3454

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients (3)

Clients douteux, litigieux (3)

Clients Factures à établir (3)

Personnel et comptes rattachés (3)

Créances fiscales et sociales (3)

Groupe et associés (3)

Débiteurs divers (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

Valeurs au 30/09/25
Val. Brutes Amort. & dépréc. Val. Nettes Valeurs au 30/09/24



32 695	6 025	26 669	26 040
569 832	4 000	565 832	583 083
15		15	
443		443	443
602 985	10 025	592 959	609 566

396		396	
223 207		223 207	238 782
163 466		163 466	182 249
150		150	
3 215		3 215	9 518
224 057		224 057	227 764
58 593		58 593	9 500
17 318		17 318	33 449
690 402		690 402	701 262

1 293 387	10 025	1 283 362	1 310 828
------------------	---------------	------------------	------------------

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 30/09/25	Valeurs au 30/09/24
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	25 713	23 349
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	80 420	80 003
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-12 085	47 281
SITUATION NETTE	694 048	750 633
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	694 048	750 633

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		37 376
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	334 689	284 038
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	96 475	75 779
Fournisseurs	4 748	7 118
Fournisseurs, factures non parvenues	10 719	3 820
Dettes fiscales et sociales	143 208	153 064
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-1 000	-1 000
Autres dettes	475	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	589 313	560 195

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

1 283 362 **1 310 828**

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

492 838

484 417

	Du 01/10/24 au 30/09/25		Du 01/10/23 au 30/09/24
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)	219 591		219 591
			249 244
Montant net du chiffre d'affaires	219 591		219 591
			249 244
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			21 012
Autres produits		6	9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			219 597
			270 265
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes		26 900	47 097
Impôts, taxes et versements assimilés		2 537	3 161
Salaires et traitements		131 012	155 334
Charges sociales		58 463	68 863
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 416	1 444
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		19	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		220 347	275 902
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-750	-5 637
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Le présent document est le fruit d'un travail d'expertise comptable réalisé par un expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de France.

	Du 01/10/24 Au 30/09/25	Du 01/10/23 Au 30/09/24
Produits financiers		
De participation (3)	9 405	39 794
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 020	17 350
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	27 425	57 144
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	6 655	15 476
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	10 655	15 476
RÉSULTAT FINANCIER	16 770	41 668
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	16 020	36 031
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	27 225	15 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 225	15 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13	
Sur opérations en capital	55 317	3 750
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 330	3 750
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-28 105	11 250
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	274 248	342 409
TOTAL DES CHARGES	286 332	295 128
Bénéfice ou Perte	-12 085	47 281

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 1 283 361,63 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -12 084,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- La société 3FR a acquis l'intégralité des parts sociales de la filiale SARL ACDR en date du 29 juillet 2025.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 aout 2025 a décidé de la dissolution sans liquidation de la SARL ACDR par transmission universelle de son patrimoine.

Cette opération s'est traduite par l'enregistrement d'un mali de confusion d'un montant de 39 265.98 euros dans les comptes de la société 3FR au 30/09/2025.

Le résultat dégagé par la filiale ACDR pour la période du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025 s'élève à - 7 550.62 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau	3 ans
- Mobilier	8 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A			V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
IMMOBILISATIONS				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			2 045,83
	Autres immos	Matériel de transport	21 909,24		
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	8 739,83		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	30 649,07		2 045,83
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		583 083,00		475,00
	Autres titres immobilisés				15,00
	Prêts et autres immobilisations financières		442,87		
		TOTAL	583 525,87		490,00
TOTAL GENERAL			614 174,94		2 535,83

CADRE B			IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions			immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL						
	Terrains							
CORPORELLES		Sur sol propre						
	Constructions	Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques,	matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers					2 045,83	
	Autres immos	Matériel de transport					21 909,24	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier					8 739,83	
		Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
		TOTAL					32 694,90	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations			13 726,00			569 832,00	
	Autres titres immobilisés						15,00	
	Prêts & autres immob. financières						442,87	
			TOTAL		13 726,00		570 289,87	
		TOTAL GENERAL		13 726,00		602 984,77		

Informations financières (5)

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
R'PROPRETE - 10 Bd de Broses 21000 DIJON - 491390191	7 500,00		99,87	437 200,00	437 200,00			2 855 433,00	77 306,00	
A VOTRE SERVICE - 15 Rue Du Lieutenant Schmitt 71250 CLUNY - 503699902	1 000,00		99,00					26 166,00	-10 753,00	9 500,00
Observations	TUP									
CABINET ROUSSEL EXPERTISES IMM - 10 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON - 538950676	90 000,00		94,99	85 490,00	85 490,00			469 858,00	49 300,00	
ACDR - 10 Boulevard des Broses 21000 DIJON - 791570781	10 000,00		52,50						-7 551,00	
Observations	TUP									
BR IMMO INVEST - 10 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON - 884138744	10 000,00		99,00	9 900,00	9 900,00			7 200,00	-7 573,00	
FRAGECO - 4 Rue du Champs aux Pierres 21850 SAINT-APOLLINAIRE - 792879967	40 000,00		55,00	8 250,00	8 250,00			81 950,00	-48 195,00	
VAD - 1120 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 83600 FREJUS - 948265228	20 000,00		80,00	16 000,00	16 000,00			278 348,00	-101 906,00	
(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).										
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).										
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.										
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.										
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.										
(6) Dans la monnaie locale d'opération.										
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes										
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.										
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.										
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)

Informations financières (5)										
	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
MS2B - 4 RUE DU CHAMP AUX PIERRES 21850 ST APOLLINAIRE - 831240142	40 000,00		50,00	4 000,00				976 521,00	-235 714,00	
PELLION-ROUSSEL - 3 RUE DE LA PREFECTURE 21000 DIJON - 830085718	10 000,00		50,00	500,00	500,00			26 311,00	-6 562,00	
BR IMMOBILIER GESTION - 35 RUE MERCIERE 71250 CLUNY - 820868453	2 000,00		49,00	980,00	980,00			47 172,00	109 524,00	
BR IMMOBILIER TRANSACTION - 5 RUE DE LA CLAYETTE 71520 MATOUR - 820870657	2 000,00		49,00	980,00	980,00					
LES HAUTS ADRECHS - 1 RUE DE LA GRANGE FRANGY 71100 CHALON SUR SAONE - 897495594	2 000,00		50,00	1 000,00	1 000,00					
GR20 IMMO INVEST - 1 rue Grange Frangy 71100 CHALON SUR SAONE - 948096185	5 000,00		50,00	2 500,00	2 500,00					
MARAICHERS THORONET - 1 Rue Grange Frangy 71100 CHALON-SUR-SAONE - 982319279	5 000,00		50,00	2 500,00	2 500,00					
LA MORVANDELLE - 10 bd de Brosse 21000 DIJON - 453632317	1 000,00		50,00	500,00	500,00			115 762,00	59 710,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 5) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Mission de présentation des comptes annuels - voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

Informations financières (5)

	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (9)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette				

Filiales et participations (1)

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Filiales non reprises au § A :
- a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
- a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	442,87		442,87
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	386 672,95	386 672,95	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	150,00	150,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	3 215,40	3 215,40	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	224 056,60	224 056,60	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	58 593,44	58 593,44	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	673 131,26	672 688,39	442,87
	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	163 465,61
Autres créances	
Disponibilités	0,07
TOTAL	163 465,68

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		15 466,66	15 466,66		
Personnel & comptes rattachés		22 767,23	22 767,23		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		30 089,67	30 089,67		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée		88 554,12	88 554,12		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		1 796,74	1 796,74		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		-1 000,00	-1 000,00		
Groupe & associés (2)		334 688,96	334 688,96		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		475,00	475,00		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		492 838,38	492 838,38		
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	37 273,94			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	25 912,44			

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 718,97
Dettes fiscales et sociales	23 617,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	34 336,35

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
RMB IMPAYE PRET IMPAYE PRET	5	
RMBT ECH IMPAYE 1120702	8	
Cession 2610000008-1-TITRES AVS APPORT	8 500	
RESULTAT TUP ACDR CONTREPASSATION RT TUP ACDR	7 551	
MALI DE CONFUSION MALI DE CONFUSION	39 266	
CESSION TITRES AVS CESSIION 99 PARTS AVS		27 225
TOTAL	55 330	27 225

3FR

Société à responsabilité limitée
au capital de 233 490 euros
Siège social : 10, boulevard de Brosses - BP 42292
21022 DIJON CEDEX
534 266 721 RCS DIJON

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 10/03/2026**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

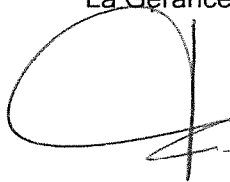
DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à -12 084,72 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :
Imputée en totalité sur le compte « **autres réserves** ».

-12 084,72 euros

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a small horizontal stroke at the bottom.